François DELSOL
Expert-Comptable et Commissaire Aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

01 BSS
INPI

A 2598

27 FEV. 2006

SARL DEFI

Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique
18 rue Jean Perrin – ZI Actisud le Chapître
31100 TOULOUSE

434 108 874 RCS TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LES APPORTS EFFECTUES

par

Monsieur Richard CHICHE
Madame Nicole BOUKOBZA

à la société DEFI

Parc d'Activité du Bois Vert
8, avenue de Saudrune
31128 PORTET SUR GARONNE CEDEX
☎ 05 62 87 63 63 🖷 05 62 87 63 73
cabinet.delsol@wanadoo.fr

François DELSOL

Expert-Comptable et Commissaire Aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

SOMMAIRE

I. Présentation des "Apporteurs" et de leurs apports

II. Rapport du Commissaire aux Apports

III. Annexe

- Ordonnance du Tribunal

Parc d'Activité du Bois Vert
8, avenue de Saudrune
31128 PORTET SUR GARONNE CEDEX
☎ 05 62 87 63 63 🖷 05 62 87 63 73
cabinet.delsol@wanadoo.fr

François DELSOL

Expert-Comptable et Commissaire Aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

I.

SARL DEFI

****

PRESENTATION DES "APPORTEURS"

ET DES APPORTS

Parc d'Activité du Bois Vert
8, avenue de Saudrune
31128 PORTET SUR GARONNE CEDEX
☎ 05 62 87 63 63 🖷 05 62 87 63 73
cabinet.delsol@wanadoo.fr

PRESENTATION DES « APPORTEURS »

ET DE LEURS APPORTS

Les "Apporteurs" ci-dessous présentés :

☞ ***Monsieur Richard CHICHE***, demeurant 39 rue Julia à TOULOUSE (31500), né le 9 mai 1950 à BOUFARIK (Algérie), de nationalité française, marié avec Madame Nicole BOUKOBZA, sous le régime de la séparation de biens, suivant acte de Maître Norbert CHICHE, Notaire à Lavelanet (09) ;

☞ ***Madame Nicole BOUKOBZA***, demeurant 39 rue Julia à TOULOUSE (31500), née le 25 septembre 1959 à BEJA (Tunisie), et de nationalité française, mariée avec Monsieur Richard CHICHE, sous le régime de la séparation de biens, suivant acte de Maître Norbert CHICHE, Notaire à Lavelanet (09) ;

Détiennent des parts sociales dans les Sociétés Civiles Immobilières S.A.M.I. et EUROPA, ci-dessous présentées :

☞ ***La Société Civile Immobilière S.A.M.I.***, représentée par Monsieur Richard CHICHE en qualité de Gérant, dont le siège social est à TOULOUSE (31100) 18 rue Jean Perrin – Zone Industrielle Actisud – Le Chapître, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 348 487 596, au capital de 90 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 900 euros chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 100, et réparties de la manière suivante :

- ***Monsieur Richard CHICHE ..... 80 parts sociales***
  Numérotées de 1 à 80, soit 80 %
- ***Madame Nicole BOUKOBZA ..... 10 parts sociales***
  Numérotées de 81 à 90, soit 10 %
- ***SCI LA PLAINE DU BOIS VERT ..... 10 parts sociales***
  Numérotées de 91 à 100, soit 10 %

☞ ***La Société Civile Immobilière EUROPA***, représentée par Monsieur Richard CHICHE en qualité de Gérant, dont le siège social est à TOULOUSE (31100) 18 rue Jean Perrin – Zone Industrielle Actisud – Le Chapître, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 378 152 508, au capital de 1 524.49 euros, divisé en 100 parts sociales de 15.2449 euros chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 100, et réparties de la manière suivante :

- ***Monsieur Richard CHICHE ..... 90 parts sociales***
  Numérotées de 1 à 90, soit 90 %
- ***Madame Nicole BOUKOBZA ..... 10 parts sociales***
  Numérotées de 91 à 100, soit 10 %

François DELSOL

Expert-Comptable et Commissaire Aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

II.

SARL DEFI

****

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Parc d'Activité du Bois Vert
8, avenue de Saudrune
31128 PORTET SUR GARONNE CEDEX
☎ 05 62 87 63 63 🖷 05 62 87 63 73
cabinet.delsol@wanadoo.fr

DEFI Société A Responsabilité Limitée
Siège social : 18 rue Jean Perrin
ZI Actisud – Le Chapître
31100 TOULOUSE

434 108 874 RCS TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par ordonnance du Tribunal de Commerce de TOULOUSE, en date du 12 décembre 2005, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur de l'apport en nature de titres devant être effectué dans le cadre de l'augmentation du capital de votre société, par :

- Monsieur Richard CHICHE ;
- Madame Nicole BOUKOBZA ;

I- EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE

- **But de l'opération**

L'opération consiste en l'apport de titres de deux Sociétés Civiles Immobilières. Cet apport sera rémunéré par des titres de la société DEFI.

La conséquence de cette opération, consiste à augmenter le capital social de votre société.

- **Propriété et jouissance**

- ***Monsieur Richard CHICHE***, apporteur en nature de titres, deviendra propriétaire de DIX NEUF MILLE SIX CENT CINQUANTE PARTS SOCIALES (19 650) de CINQUANTE CENTS (0.50 €) chacune, à compter de l'augmentation de capital de la société avec jouissance à compter du 1er janvier 2006.
- ***Madame Nicole BOUKOBZA***, apporteur en nature de titres, deviendra propriétaire de DEUX MILLE TROIS CENT SOIXANTE QUATRE PARTS SOCIALES (2 364) de CINQUANTE CENTS (0.50 €) chacune, à compter de l'augmentation de capital de la société avec jouissance à compter du 1er janvier 2006.

II - DESCRIPTION DES APPORTS

Les apports en nature, sont constitués de parts sociales détenues par Monsieur Richard CHICHE et Madame Nicole BOUKOBZA, soit :

- 90 parts sociales de la Société Civile Immobilière S.A.M.I. ;
- 100 parts sociales de la Société Civile Immobilière EUROPA ;

III - METHODE D'EVALUATION DES APPORTS

- **EVALUATION DES SOCIETES CIVILES IMMOBILIERES "S.A.M.I. & EUROPA"**

DESIGNATION	MONTANT EN €	
	S.A.M.I.	EUROPA
Valorisation actif immobilier	3 500 000	1 800 000
+ Actif Circulant	+ 276 982	+ 304 845
- Passif	- 876 401	- 789 384
+ Bénéfice de l'exercice en cours (estimation)	+ 250 000	+ 115 000
Valeur des SCI au 31/12/2005	**3 150 581**	**1 430 461**
Valeur par part sociale	***31 505.81***	***14 304.61***

En conséquence, il résulte de l'évaluation ci-dessus que :

- ***Monsieur Richard CHICHE,*** apporte à la société DEFI, des titres pour un montant global évalué à TROIS MILLIONS HUIT CENT SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE QUATRE EUROS ET QUATRE VINGT CENTIMES (3 807 464.80 €) ;
- ***Madame Nicole BOUKOBZA,*** apporte à la société DEFI, des titres pour un montant global évalué à QUATRE CENT CINQUANTE HUIT MILLE CINQUANTE HUIT EUROS ET DIX CENTIMES (458 058.10 €) ;

"Apporteurs"	S.A.M.I		EUROPA		Total
	Parts	Montant	Parts	Montant	
Richard CHICHE	80	2 520 464.80	90	1 287 000.00	***3 807 464.80***
Nicole BOUKOBZA	10	315 058.10	10	143 000.00	***458 058.10***
TOTAL	**90**	**2 835 522.90**	**100**	**1 430 000.00**	***4 265 522.90***

IV - DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR D'APPORTS

S'agissant des valeurs individuelles de l'apport proposé, ces diligences ont consisté à :

- Contrôler par sondages l'existence des actifs apportés,
- Revoir les dossiers de contrôle de l'Expert-comptable de toutes les sociétés concernées, concernant les comptes au 31/12/2004 et les situations intermédiaires au 30/09/2005.

V - CONCLUSION

Sur la base de mes travaux, je conclus que la valeur des apports s'élevant à QUATRE MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE CINQ MILLE CINQ CENT VINGT DEUX EUROS ET QUATRE VINGT DIX CENTIMES (4 265 522.90 €) n'est pas surévaluée et en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation du capital envisagée de la société bénéficiaire de l'apport.

A Portet sur Garonne,
Le 17 février 2006

François DELSOL

Commissaire Aux Apports

François DELSOL

Expert-Comptable et Commissaire Aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

III.

SARL DEFI

****

ANNEXE

Parc d'Activité du Bois Vert
8, avenue de Saudrune
31128 PORTET SUR GARONNE CEDEX
☎ 05 62 87 63 63 🖷 05 62 87 63 73
cabinet.delsol@wanadoo.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

ORDONNANCE

Nous, **Jacques RAIBAUT**, Président du Tribunal de Commerce de TOULOUSE,

Vu la requête déposée au greffe le 07 décembre 2005

par : **SARL DEFI 5 avenue de la Saudrune 31150 PORTET SUR GARONNE**

représentée par la SCP BRUNO ALMUZARA DELMAS avocats au barreau de TOULOUSE

tendant à ce que soit désigné un commissaire aux apports pour apprécier la valeur d'apports en nature.

Vu l'article L.225-147 du Code de Commerce,

Vu l'article 64 du décret du 23 mars 1967,

Désignons en qualité de commissaire aux apports :

Monsieur : François DELOL
demeurant : 8 avenue de la Saudrune . 31128 Portet sur garonne

inscrit sur la liste prévue à l'article L.822-1 du Code de Commerce, avec mission d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports envisagés.

Disons que la présente ordonnance sera, par les soins du greffe, notifiée à la partie demanderesse à qui il appartiendra de saisir le commissaire désigné.

Fait à Toulouse, le 12.12.05

LE GREFFIER **LE PRESIDENT**

FORMULE EXECUTOIRE

EN CONSEQUENCE,

LA REPUBLIQUE FRANCAISE mande et ordonne :

A tous huissiers de justice, sur ce requis de mettre la présente ordonnance à exécution,

Aux Procureurs de la république, aux Procureur généraux près les Tribunaux de Grande Instance d'y tenir la main,

A tous les commandants et officiers de la force publique de prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis,

En foi de quoi la minute de la présente ordonnance a été signée par Monsieur le Président et le Greffier.

POUR LA PREMIERE GROSSE CERTIFIEE CONFORME,

délivrée par nous, Greffier soussigné, au greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE, le

13 DEC. 2005

LE GREFFIER